

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 12 avril 2016

Salle des Fêtes – SECHIN

Membres titulaires présents : Claudine BAUD - Claude BELIARD – Olivier BOSSY – Daniel BRULET - Pascal CHAFFIOTTE - Bernard CUENIN - Bernard CUENOT – Claude DALLAVALLE- Emile DELACROIX - Hervé DUBOIS DUNILAC - Jean-Louis FAIVRE-PIERRET - Joaquim FERREIRA - Marguerite GAFFIE - Samuel GIRARDET - Christophe GUGLIELMETTI - François HERANNEY - Martial HIRTZEL - Guy HUGOT – Jean-Marie ISABEY - Alain JACQUOT - Emmanuelle LAGIERE – Bruno LECLERT - Philippe MARTHEY - Pierre MAYOUD – Claude MESNIER - Dominique MESNIER - Jacky MOREL - Charles PIQUARD – Paul PIQUARD - Pierre ROUSSY -Gérard SCHOENBERG - Claude SIRUGUE - Francis TROUILLOT - André VAUBOURG - Christian VAUTHEROT

Suppléant votant : Agnès PAYOT

Excusés et ayant donné Pouvoirs : Hélène ALBANESI (pv à Claude MESNIER)

Membres excusés/absents non représentés : Denis THIELLEMENT (excusé)

Suppléants non votant :

Membres en exercice	37
Membres titulaires votants présents	35
Membres suppléants votants	1
Pouvoir	1
Total suffrages exprimés	37

Ouverture de la séance à 19h10 par l'intervention de Catherine THIEBAUD du SYBERT accompagnée de Christine SAUTENET et de D. AUBRY.

Puis intervention à 20h20 de Davy VILLAIN, nouvel animateur TEPOS.

20h30,

Le quorum est atteint.

C. PIQUARD énonce l'ordre du jour.

P. ROUSSY est nommé secrétaire de séance.

Délibération n°27/16 Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du mardi 22 Mars 2016

Exposé des motifs :

Le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vaîte-Aigremont si des observations sont à formuler concernant le procès-verbal du Conseil Communautaire du mardi 22 mars 2016.

Décision

Le Conseil Communautaire adopte le procès-verbal du Conseil Communautaire du mardi 22 mars 2016.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°28/16 Contributions et subventions

Exposé des motifs :

Annexe n°1 – contributions (cpte 6281)

URV (Union Randonnée Verte)	90.00
TOTAL	90.00

Annexe n°2 – contributions aux organismes extérieurs (cpte 6554)

SCOT	8 000.00
Pays du Doubs Central – Adhésion	26 200.00
Pays du Doubs Central – participation TADOU	9 000.00
AUDAB – Adhésion	8 000.00
TOTAL	51 200.00

Annexe n°3 – subventions (cpte 6574)

Associations d'intérêt intercommunautaire (détail de la répartition à valider lors d'un prochain conseil communautaire)	6 000.00
Projet Carrasso « Mémoire Sonore » (Artistes à la Campagne)	4 000.00
Projet Pergaud (FDC 25)	2 500.00
Convention d'objectifs Artistes à la Campagne	4 500.00
Convention d'objectifs Les Francas (RAM)	16 460.00
Convention d'objectifs Les Francas (CTJ)	35 900.00
Coopératives scolaires (5€/élève de sept. 2015)	4 440 €
TOTAL	73 800.00

Annexe n°4 – recettes autres organismes (cpte 70848)

CCVA – Service déchets (personnel+frais annexe n°5)	160 824.00
Accompagnatrice transport et périscolaire : particip° Magny-Chatelard, Verrière du Grosbois, Côtebrune	4 700.00
Transports méridiens : particip° Magny-Chatelard, Verrières du Grosbois, Côtebrune	2 900.00
Les Francas – périscolaire Bouclans	1 000.00
TOTAL	169 424.00

Annexe n°5 - CCVA / Service déchets (frais administratifs)

¼ des dépenses réalisées par le service administratif de la CCVA en 2015 (voir délibération n°35/10 du 14 juin 2010)

60611 – eau	124 €
60612 – électricité	579 €
60622 – carburant (au prorata des kms estimés)	207 €
60631 – fourniture d'entretien	59 €
60632 – fournitures petit équipement	
6064 – fournitures administratives	246 €
6068 – autre matière et fourniture	
6135 – locations photocopieur	1 367 €
61558 – entretien informatique	140 €
6156 – maintenance photocopieur	496 €
616 – assurance	244 €
6182 – documentation	121 €
6188 – autre frais divers	336 €
6225 – indemnités comptable	138 €
6237 – publications	697 €
6257 – réception	283 €
6261 – frais affranchissement	338 €
6262 – frais télécommunications	1 049 €
TOTAL	6 424 €

Décision

Le conseil communautaire adopte les contributions et les subventions proposées ci-dessus

Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

Exposé des motifs :

Le passage à la FPU en 2016 induit la mise en place d'une fiscalité mixte avec vote des taux ménages et du taux de CFE de manière distincte.

Il est décidé que le taux de CFE issu du passage à la FPU en 2016 corresponde au taux moyen pondéré 2015 de cette taxe, calculé en cumulant le taux de CFE 2015 de la CCVA et le taux moyen pondéré de celui de ces communes membres.

Estimation du produit attendu en 2016 pour les taxes d'habitation et foncières (selon état 1259) : 649 528 € (TH, TFB, TFNB)

Estimation du produit de CFE attendu en 2016 : 256 080€

Une partie sera reversée aux communes membres dans le cadre des attributions de compensations dont le montant définitif sera arrêté par la CLECT avant le 31/12/2016.

IMPOSITION CCVA 2016

	BASES 2015	TAUX 2015	BASES Prévisionnelles 2016*	Proposition taux 2016	PRODUIT ATTENDU	Variation bases 2015-2016	Variation Taux 2015-2016
Taxe d'habitation	6 205 121	6.70%	6 343 000	6.70%	424 981 €	2.22%	0%
Taxe foncière (bâti)	4 208 634	4.59%	4 230 000	4.59%	194 157 €	0.51%	0%
Taxe foncière (non bâti)	480 962	6.23%	487 800	4.98%	30 390 €	1.42%	0%
CFE	1 126 575	6.32%	1 164 000	22.00%	256 080 €	3.32%	TMP
IMPOTS 2015	710 083 €			TOTAL (Cpte 73111)	905 608 €	9.24%	
				CVAE (cpte 73112)	119 252 €		
				IFER (cpte 73114)	20 127 €		
				TASCOM (cpte 73113)	4 255 €		
				Taxe addit. TFNB	4 823 €		
				Allocations compensatrices	7 685 €		
				TH (cpte 74835)	7 030 €		
				TFB / TFNB (cpte 74834)	9 €		
				CFE (cpte 74833)	646 €		
				FNGIR (cpte 73923)	- 69 044 €		
				TOTAL	992 706 €		

* Données tirées de l'Etat 1259

Décision

Le Conseil adopte les taux d'impôts suivants pour l'année 2016 :

- 6.70 % pour la taxe d'habitation,
- 4.59 % pour la taxe sur le foncier bâti,
- 6.23 % pour la taxe sur le foncier non bâti,
- 22.00 % pour la cotisation foncière sur les entreprises.

Pour : 31

Contre : 5

Abstention : 1

Exposé des motifs :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Nature des dépenses	BP2016			TOTAL
		Ecoles	CCVA	Déchets	
11	Charges à caractère général	130 400.00	48 085.00	7 215.00	185 700.00
12	Charges de personnel	509 290.00	160 685.00	158 325.00	828 300.00
14	Atténuation de produits	-	450 900.00	-	450 900.00
65	Autres charges de gestion courante	36 240.00	249 730.00	-	285 970.00
66	autres charges financières	-	2 320.00	-	2 320.00
67	Charges exceptionnelles	-	-	11 294.00	11 294.00
68	Dotations aux amortissements	38 740.00	56 400.00	-	95 140.00
22	Dépenses imprévues fonctionmt	-	20 000.00	-	20 000.00
23	Virement à la section d'invest.	-	6 000.00	-	6 000.00
	Total des dépenses	714 670.00	994 120.00	176 834.00	1 885 624.00

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Nature des dépenses	BP2016			TOTAL
		Ecoles	CCVA	Déchets	
2	Excédent reporté				582 076.98
13	Atténuation de charges	5 000.00	11 400.00	4 000.00	20 400.00
42	Opération d'ordre sect.à sect.	1 450.00	8 980.00	-	10 430.00
70	Produits des services	47 400.00	1 200.00	169 324.00	217 924.00
73	Impôts et taxes	614 764.80	436 475.20	-	1 051 240.00
74	Dotations et participations	195 946.60	183 539.40	-	379 486.00
75	Autre produits gest° courante	-	16 100.00	-	16 100.00
79	Transfert des charges				-
	Total des recettes	864 561.40	657 694.60	173 324.00	2 277 656.98

Dépenses d'investissement

Chapitre	Nature des dépenses	BP2016			TOTAL Général
		Ecoles	CCVA	Crédits reportés	
1	solde exécution d'inv. reporté				
40	Amortissement des subventions	1 450.00	8 980.00		10 430.00
16	Remboursement du capital	-	6 840.00		6 840.00
21	Immobilisations corporelles	52 381.39	213 940.00	18 618.61	284 940.00
	Total des dépenses	53 831.39	229 760.00	18 618.61	302 210.00

Recettes d'investissement

Chapitre	Nature des recettes	BP2016			TOTAL Général
		Ecoles	CCVA	Crédits reportés	
1	Solde d'exécution d'inv.reporté				223 649.74
21	Virement de la section de fonct.	-	6 000.00		6 000.00
10	Dotat° FCTVA + réserves + MAD	11 500.00	34 500.00		46 000.00
13	Subventions	4 000.00	98 780.00		102 780.00
24	Produit de cession	-	-		-
28/040	Dotations amortissements	38 740.00	56 400.00		95 140.00
	Total	54 240.00	195 680.00	-	473 569.74

Décision

Le Conseil Communautaire adopte le Budget Général Primitif 2016 qui présente un excédent de fonctionnement de 392 032.98 euros et un excédent d'investissement de 171 359.74 euros.

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 2

Délibération n° 31/16 Remboursement par anticipation prêt local Osse**Exposé des motifs :**

La dernière échéance de remboursement de ce prêt (n°3493181) étant le 15 janvier 2017, il est proposé un remboursement anticipé afin de solder cet emprunt.

Pour rappel : montant initial de 80 000 €, taux en cours de 4.30%, durée initiale 10 ans.

La Caisse d'Épargne a fait une proposition de rachat valable jusqu'au 15 avril pour un remboursement au 15 mai 2016. Les indemnités de remboursement s'élèvent à 448 €, le capital restant dû 9 400.57 € et les intérêts courus non échus indicatifs de 134.74 €.

Décision

Le Conseil communautaire approuve le remboursement anticipé du prêt contracté lors de l'achat du local à Osse.

Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Délibération n°32/16 Présentation du Budget Déchets primitif 2016**Exposé des motifs :**

Chapitres	Nature des dépenses	Budget CCVA 2016
011	Charges à caractère général	332 600.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	155 000.00
022	Dépenses imprévues	20 000.00
023	Virement à Section Investissement	18 415.00
042	Dotations aux amortissements	24 739.00
65	Autres charges de gestion courante	255 500.00
66	Charges financières	585.00
67	Charges exceptionnelles	3 000.00
68	Dotations aux amortissements	500.00
		810 339.00

Recettes de fonctionnement		
Chapitres	Nature des recettes	Budget CCVA 2016
002	Excédent antérieur reporté	616 598.30
42	Opérations d'ordre	3 300.00
70	Ventes prod. fab., prest. serv.	726 294.00
75	Autres produits gestion courante	500.00
		1 346 692.30

Récapitulatif

Recettes de fonctionnement	1 346 692.30
Dépenses de fonctionnement	810 339.00
Excédent de fonctionnement	536 353.30

Dépenses d'investissement		
Chapitres	Nature des dépenses	Budget CCVA 2016
16	Emprunts et dettes assimilées	18 415.00
21	Immobilisations corporelles	12 000.00
40	Opérations d'ordre entre sections	3 300.00
		33 715.00

Recettes d'investissement		
Chapitres	Nature des recettes	Budget CCVA 2016
001	Excédent antérieur reporté	92 566.51
021	Virement Section Exploitation	18 415.00
040	Opérations d'ordre entre sections	24 739.00
10	Dotations fonds divers résér.	1 800.00
		137 520.51

Récapitulatif

Recettes d'investissement	137 520.51
Dépenses d'investissement	33 715.00
Excédent d'investissement	103 805.51

Décision

Le Conseil Communautaire approuve le Budget Primitif 2016 du Service Déchets qui présente un excédent de :
 - 536 353.30 € en section de fonctionnement,
 - 103 805.51 € en section d'investissement.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°33/16 Présentation du Budget primitif 2016 ZAE de Roulans

Exposé des motifs :

Dépenses de fonctionnement		
Comptes	Nature des dépenses	Budget 2016
002	Déficit antérieur reporté	10 065,00
6045	Frais d'études (dont frais portage EPF)	1 000,00
627	Frais bancaire	50,00
608/043	Opération d'ordre entre section	200,00
66111	Intérêts des emprunts	150,00
	TOTAL	11 465,00

Recettes de fonctionnement		
Comptes	Nature des recettes	Budget 2016
7133/042	Opération d'ordre entre section	1 200,00
796/043	Transfert de charges financières	200,00
774	Subvention BP	10 065,00
	TOTAL	11 465,00

Dépenses d'investissement		
Comptes	Nature des dépenses	Budget 2016
001	Déficit d'investissement reporté	20 784.62
3354/040	Travaux en cours - études	1 200.00
1641	Remboursement capital emprunt	150.00
	TOTAL	22 134.62

Recettes d'investissement		
Comptes	Nature des recettes	Budget 2016
1641	Emprunts	22 134.62
	TOTAL	22 134.62

Décision

Le Conseil Communautaire approuve le budget primitif Zone d'Activités Economiques de Roulans 2016 qui présente des sections équilibrées.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Exposé des motifs :

Dépenses Fonctionnement

Article		BP 2016	Observations
6015	Terrains à aménager	0.00 €	
6045	Achat étude	0.00 €	
605	Achat matériel	0.00 €	
7133 / 042	variatio ⁿ stocks	191 590.00 €	
71355 / 042	variatio ⁿ stocks	143 693.00 €	
TOTAL		335 283.00 €	

Recettes Fonctionnement

Article		BP 2016	Observations
7015	Vente terrains aménagés	145 110.00 €	14€ / m ² X 10365 m2 (lots 1, 2 et 3)
774	Subvention exceptionnelle budget général	0.00 €	A faire uniquement si tous les lots sont vendus
7133 / 042	Variation stocks	0.00 €	
71355 / 042	Variation stocks	191 590.00 €	
TOTAL		336 700.00 €	

Dépenses Investissement

Article		BP 2016	Observations
001	Déficit d'investissement reporté	191 589.00 €	
3351 / 040	terrains	0.00 €	
3354 / 040	Etude et prestat ^o services	0.00 €	
3355 / 040	Travaux	0.00 €	
3555 / 010	Terrains aménagés	191 590.00 €	Prix de revient des terrains aménagés
TOTAL		383 179.00 €	

Recettes Investissement

Article		BP 2016	Observations
1641	Emprunt	47 896.00 €	
3351 / 040	Terrains	40 762.00 €	
3354 / 040	Etude et prestat ^o services	19 772.00 €	
3355 / 040	Travaux	131 056.00 €	
3555 / 042	Terrains aménagés	143 693.00 €	prix de revient des terrains aménagés
TOTAL		383 179.00 €	

Décision

Le Conseil Communautaire approuve le budget primitif Zone d'Activités Economiques de Gonsans 2016 qui présente une section de fonctionnement en suréquilibre de 1 417€ et une section d'investissement équilibrée

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Exposé des motifs :

Dépenses de fonctionnement		
Comptes	Nature des dépenses	Budget 2016
6045	Frais d'études (dont frais portage EPF)	500.00
608/043	Opération d'ordre interne section	500.00
627	Frais bancaire	50.00
66111	Intérêts des emprunts	450.00
TOTAL		1 500.00

Recettes de fonctionnement		
Comptes	Nature des recettes	Budget 2016
7133/042	Var. en cours de production de services	1 000.00
796/043	Transfert de charges financières	500.00
774	Subvention BP	0.00
	TOTAL	1 500.00

Dépenses d'investissement		
Comptes	Nature des dépenses	Budget 2016
001	Déficit d'investissement reporté	1 282.69
3354/040	Travaux en cours - études	1 000.00
1641	Remboursement capital emprunt	300.00
	TOTAL	2 582.69

Recettes d'investissement		
Comptes	Nature des recettes	Budget 2016
1641	Emprunts	2 582.69
	TOTAL	2 582.69

Décision

Le Conseil Communautaire adopte le budget primitif Zone d'Activités Economiques de Bouclans 2016 qui présente des sections équilibrées.

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°36/16 Création de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et composition

Exposé des motifs :

La présente délibération annule et remplace la délibération n°26/16 en date du 22 mars 2016.

Vu l'article 1609 nonies C IV du code général des impôts

L'article 1609 nonies C IV du code général des impôts prévoit qu'« *il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article, à l'exclusion de ceux mentionnés au 5° du I de l'article 1379-0 bis, et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.* »

« *Elle rend ses conclusions l'année de l'adoption de la cotisation foncière des entreprises unique par l'établissement public de coopération intercommunale et lors de chaque transfert de charges ultérieur.* »

Dans le cadre de l'instauration de la fiscalité professionnelle unique, la Communauté de Communes doit créer la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Le bureau de la CCVA propose que la commission locale d'évaluation des charges transférées soit composée de manière suivante :

- un représentant titulaire par conseil municipal de chacune des communes membres de la CCVA soit au total 21 commissaires titulaires.

La commission 2 « économie » réunie le 10 mars 2016 a émis un avis favorable sur la composition de la commission.

Compte-tenu de l'importance de cette commission, il est proposé qu'au côté de chaque représentant titulaire soit institué 1 représentant suppléant par conseil municipal de chacune des communes membres de la CCVA soit au total 21 commissaires suppléants.

Décision

Le Conseil Communautaire approuve :

- *la création de la commission locale d'évaluation des charges transférées*
- *la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées :*
 - *un représentant titulaire par conseil municipal de chacune des communes membres de la CCVA pour un total de 21 commissaires titulaires.*
 - *un représentant suppléant par conseil municipal de chacune des communes membres de la CCVA soit au total 21 commissaires suppléants*

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Séance levée à 22h10

Fait à Roulans, le 15 avril 2016

Affiché le 18 avril 2016

Charles PIQUARD
Président de la CCVA

